## Referendum 2007

Le cabinet du ministre de la culture a décidé d'annuler le processus en

cours d'élection à la représentativité et de le reporter en mars après qu'il

lui ait été signalé que les enveloppes blanches (celles que l'on met dans

les enveloppes n°3 signées) n'étaient pas assez opaques et permettaient de

voir le sigle du syndicat choisi. Ce dysfonctionnement, qui aurait du être

anticipé par l'administration, était de nature à remettre en cause l'anonymat des votes, élément fondamental sur lequel il ne saurait être question de transiger.

Sud Culture Solidaires a émis des réserves sur cette décision et sur la

façon dont elle a été imposée.

Annuler un processus électoral, procédure qui implique des moyens financiers

et humains importants, est pourtant une décision grave. SUD Culture

Solidaires, comme les autres organisations syndicales, regrette de ne pas

avoir été consulté au préalable et, comme l'ensemble des électeurs, d'avoir

été mis devant le fait accompli.

Le cabinet du ministre aurait du consulter préalablement tous les syndicats

du Ministère de la Culture et de la Communication afin de réfléchir à des

solutions alternatives qui auraient éventuellement permis de maintenir le

processus électoral en cours.

Afin de préserver l'anonymat et la confidentialité du vote de chacun, il eût

été plus judicieux de recommander aux électeurs de plier en deux leur

bulletin de vote avant de le glisser dans l'enveloppe. Lors des

dépouillements, il eût été également possible d'interdire d'examiner l'enveloppe avant qu'elle soit mélangée aux autres. La présence des scrutateurs nommés par les organisations syndicales était à même de garantir la régularité totale des opérations.

Sud Culture Solidaires rappelle l'importance de ce référendum pour l'ensemble des agents du Ministère qui, par leur vote, accorderont ainsi leur confiance à l'organisation syndicale de leur choix. En dépit cette regrettable péripétie, il est indispensable de ne pas se démobiliser et de voter massivement lors des nouvelles échéances :

ler tour : vote de début février jusqu'au 19 mars — dépouillement le 20 mars

2ème tour (en cas de participation inférieure à 50%) : vote jusqu'au 9 mai — dépouillement le 10 mai.

SUD Culture Solidaires le 10 janvier 2007"